



CORRÉLATIONS FINANCIÈRES DE L'INDICE CÉPHALIQUE

Nous avons étudié dans un précédent article¹ les corrélations remarquables de la morphologie du crâne et de l'indice céphalique en particulier avec certains facteurs démographiques, la natalité, la mortalité, l'urbanisme, le mode plus ou moins sédentaire de vie. Nous avons recueilli chemin faisant un certain nombre de notions remarquables, conclusions nécessaires de données statistiques bien établies : plus grande fécondité des populations relativement pures, plus grande tendance vers la dolichocéphalie des populations urbaines ou mobiles, etc.

Ces corrélations existent en quelque sorte à l'infini entre les caractères de race d'un côté, les conditions démographiques, sociologiques, économiques de l'autre. Il a paru déjà, soit en Allemagne et en France, soit en Amérique, de nombreux et importants travaux relatifs, par exemple, à la différence d'indice des urbains et des ruraux, des populations sédentaires et mobiles, des sujets issus d'unions locales ou de formariages, des émigrants et des restants, des classes sociales dans une même population. Des corrélations correspondantes, par rapport à la taille, ont été récemment étudiées². Je ne connais pas encore de travaux portant sur les corré-

¹ Recherches anthropologiques sur le problème de la dépopulation, *Revue d'Economie politique*, IX, 1002 et X, 132.

Je crois utile de rappeler la valeur de quelques termes anthropologiques. *Indice céphalique* : largeur maxima du crâne \times 100 : longueur maxima du crâne. *Dolichocéphale*, sujet dont l'indice est au-dessous de 70 ; *brachycéphale*, sujet dont l'indice est au-dessus de 85 ; *dolichoïde*, terme imprécis, désignant un sujet dont l'indice est faible relativement à un autre appelé *brachoïde*. Dolichocéphale et brachycéphale s'emploient aussi dans ce sens relatif.

H. Europæus, la race dolichocéphale, blonde et de haute taille. *H. Alpinus*, la race brachycéphale, brune et plus petite. *Méditerranéen*, terme imprécis désignant des populations d'autres races généralement dolichocéphales, brunes et petites. Le type physique et psychique de *H. Europæus* est représenté par l'Anglais idéal ; celui de *H. Alpinus* par l'Auvergnat ou mieux le Turc ; celui du Méditerranéen par l'Andalou, le Napolitain.

² Pour la bibliographie de ces questions jusque vers le milieu de 1895, voir le chapitre XIII de mes *Sélections sociales* (Paris, Fontemoing, 1896). Il a paru en 1896 une trentaine de mémoires ou d'ouvrages nouveaux, parmi lesquels il faut consulter :

LIVI. *Antropometria militare*, Roma 1896. Ce travail monumental, exécuté par le ministère de la guerre, fait le plus grand honneur à l'Italie. Cette nation est la seule

lations purement économiques des caractères de race. Ce sujet fera plus tard l'objet de bien des volumes, quand on cherchera à asseoir les sciences sociales sur leur base véritable, qui est l'étude des aptitudes de race, mais il peut être, quant à présent, considéré comme neuf. Je vais chercher dans ce mémoire à montrer de quelle manière la matière peut être abordée et traitée. Ce genre de statistique exige plus de compétence économique que je n'en possède, et les économistes, pourvus de la méthode et des données anthropologiques élémentaires, feront infiniment mieux que moi. C'est à l'intention de ces spécialistes que j'ai multiplié ici les tableaux, où ils trouveront les bases anthropologiques nécessaires, sans avoir besoin d'aller les chercher dans des travaux qui ne leur sont point familiers.

Le titre de ce mémoire a quelque chose de paradoxal, qui a dû paraître au moins singulier aux économistes et aux hommes politiques. Des corrélations financières de l'indice céphalique ! De prime abord, il semble qu'il n'y en ait guère, si tant est qu'il puisse y en avoir. C'est une opinion cependant qui ne résiste point à l'examen des chiffres. Ces corrélations sont d'une constance si parfaite et d'une si grande évidence que pour le statisticien le moins disposé à les admettre il suffit de jeter un coup d'œil sur les tableaux ci-joints pour être entièrement converti.

Le travail auquel je convie le lecteur à s'associer avec moi est un

jusqu'ici qui soit arrivée à une statistique anthropologique complète. Le travail porte sur 300.000 soldats. V. surtout chap. V et tableaux 3 bis et 4.

CLOSSON. *Dissociation by displacement, a phase of social selection. Quarterly Journal of Economics* de Boston, X, 156. — *Recent progress of social anthropology. Journal of political Economy* de Chicago, IV, 410. — La dissociation par déplacement. *Rev. internationale de sociologie de Paris*, IV, 511.

RIPLEY. *Ethnic influences in vital statistics. Quarterly publications of the american statistical Association* de Boston, V, 18. — *The form of head influenced by growth. Science* de New-York, N. S., III, 888.

COLLIGNON. *Anthropologie du S.-O. de la France. Mém. de la Soc. d'anthropologie de Paris*, 3^e série, t. I, fasc. I et tirage à part. Paris, 1895-1896. V. p. 122 ss. et tableaux.

LAPOUGE. L'indice céphalique des conscrits du canton de Rennes, 1895-1896. *Bulletin de la Soc. sc. et méd. de l'Ouest* de Rennes, 1896, 92 et tirage à part.

CHALUMEAU. Influence de la taille humaine sur la formation des classes sociales. *Extrait des Pages d'histoire dédiées à M. le professeur Vaucher*. Genève, 1896. — Les races et la population suisse. *Journal de statistique suisse*, XXXII, 4.

ODIN. *Genèse des grands hommes*. Paris, Welter, 1896.

UJFALVY. *Les Aryens*. Paris, Masson, 1896.

AMMON. *Die Geschichte einer Idee. Rundschau der deutschen Zeitung*, I, 185-197.

peu aride, mais ne présente pas beaucoup de difficulté. Il consiste essentiellement à comparer les chiffres caractéristiques de la puissance financière des départements à faibles indices avec ceux des départements à indices élevés. Cette opération exige toutefois, pour être honnêtement pratiquée, l'adoption d'un double mode de comparaison. Les départements à population dolichoïde, à crâne plus ou moins allongé, sont de beaucoup les plus peuplés et la Seine possède, à cause de l'agglomération parisienne, un des plus faibles indices. Il serait très incorrect de comparer, par exemple, le rendement des octrois ou celui de la contribution personnelle mobilière dans deux lots de départements comprenant les vingt plus dolichoïdes et les vingt plus brachoïdes, le premier lot comptant un ensemble d'habitants bien plus considérable que le second. L'inégalité serait exagérée par la superposition des effets de deux causes collaboratrices, la différence de nombre et la différence de qualité des populations. En sens inverse, pour comparer le rendement de deux groupes de départements, au point de vue de l'impôt sur les propriétés non bâties, il faut composer ces lots de manière à établir une égalité relative des territoires comparés, pour éviter que l'inégalité des surfaces vienne compenser la plus grande aptitude des populations au travail sur le lot le moins étendu. Enfin, dans certains cas, il y aura lieu de voir si le tableau ne penche point du côté des dolichoïdes par l'effet de la présence dans leur camp du département de la Seine, dont la situation économique est particulière. Cette considération est d'ailleurs secondaire, la place bien légitime de la Seine est dans ce groupe et il n'est pas possible de l'en exclure. Il est permis seulement d'évaluer sa part de prépondérance.

En partant de ces principes, j'ai construit deux tableaux résumant la puissance financière :

A). Des vingt départements les plus dolichoïdes et des vingt les plus brachoïdes ;

B). Des treize départements les plus dolichoïdes et des trente les plus brachoïdes, chacun des deux lots équivalant à dix millions d'habitants.

Le premier tableau comporte ainsi deux lots de départements d'une superficie totale à peu près équivalente, l'écart entre les départements étant assez faible pour que la compensation s'établisse dans des séries aussi nombreuses. Le second comporte, au

contraire, deux lots de population égaux en nombre et opposés par les caractères morphologiques.

Les vingt départements les plus dolichoïdes sont : Aisne, Aude, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Corse, Creuse, Dordogne, Eure, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Gironde, Nord, Pas-de-Calais, Pyrénées-Orientales, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Vaucluse, Haute-Vienne.

Les vingt départements les plus brachoïdes sont : Ain, Aveyron, Cantal, Doubs, Gers, Isère, Jura, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Meurthe, Puy-de-Dôme, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Tarn-et-Garonne, Vosges.

Les treize départements les plus dolichoïdes sont : Aisne, Aude, Charente, Corse, Creuse, Dordogne, Gironde, Nord, Pas-de-Calais, Pyrénées-Orientales, Seine, Seine-Inférieure, Haute-Vienne. Leurs indices vont de 78 (Corse, Pyrénées-Orientales) à 81,4 (Seine-Inférieure).

Les trente départements les plus brachoïdes sont les vingt précités, plus : Hautes-Alpes, Ardèche, Corrèze, Drôme, Loire, Haute-Marne, Mayenne, Meuse, Hautes-Pyrénées, Vendée. Leurs indices vont de 84 à 88. Ce lot de trente départements comprend 10,533,000 habitants contre 10,437,000 pour le lot dolichoïde. Cette différence de 100,000 au détriment du lot dolichoïde est négligeable, elle ne fait pas un centième, mais ces nombres de trente départements d'un côté, treize de l'autre, sont en soi suggestifs.

Pour la commodité des explications, je relègue ces tableaux à la fin du travail, et les remplace ici par un autre beaucoup plus court qui les résume d'une manière suffisante après les explications contenues dans les alinéas précédents. Ce tableau, comme les autres, est construit en prenant le mille pour unité, c'est-à-dire que les sommes y sont exprimées en milliers de francs, les centaines, dizaines et unités n'ayant point d'importance suffisante dans un travail de ce genre pour compenser l'alourdissement inhérent à leur présence. Moins un nombre a de chiffres, plus il frappe et se retient.

L'inspection sommaire de ce tableau montre que tous les couples de nombres, sauf un, donnent aux dolichoïdes une supériorité considérable, allant parfois jusqu'au décuple.

Le minimum d'écart se produit pour la contribution foncière,

	LES 20 DÉPARTEMENTS		LES 10.000.000	
	les plus dolichoïdes	les plus brachoïdes	les plus dolichoïdes	les plus brachoïdes
Contrib. fonc. des propr. non bâties, 1896.	28.096	21.491	17.725	29.891
— personnelle mobilière, 1896.....	33.470	9 566	26.485	13.227
— des portes et fenêtres, 1896.....	21.636	6.055	17.239	8.581
Droits s. les transmissions à titre onér., 1894.	74.731	24.172	59.312	33.667
— — — gratuit, 1894.	9.206	3.572	7.378	4.801
Droits sur les mutations par décès, 1894..	94.099	23.225	70.920	32.923
— — baux et antichrèses, 1894...	4 444	935	3.663	1.288
Droits d'hypothèque, 1894.....	3.001	853	2.473	1.166
Timbre ordinaire et mobile, 1894.....	21.060	7.938	15.920	11 113
Timbre quittances, 1894.....	15.912	1.869	14.430	2.497
Timbre proport. des effets de comm., 1894.	9.661	1.667	8.485	2.123
Droits sur les boissons, 1894	209.882	55.933	186.229	79 969
— — tabacs, 1894	160.028	58.422	122.926	84.471
Taxe des vélocipèdes, 1894.....	868	283	643	386
Recettes départementales, 1892.....	103.142	46.572	76 307	68.519
Recettes des communes, 1893.....	449 458	78.500	399.790	109.485
Produit des octrois, 1893.....	209.928	21.167	191.077	28.609
Dette des communes, 1893	2.563.405	270.835	2 271.260	373.447

propriétés non bâties, les vingt départements dolichoïdes donnant 28 millions, les vingt départements brachoïdes 21 millions. L'écart se renverserait même si l'on établissait la comparaison entre les 10,000,000 de dolichoïdes et de brachoïdes, les premiers ne fournissant que 17 millions et les autres 28, mais en cette matière où la question d'étendue territoriale est prédominante, on ne saurait de bonne foi comparer deux groupes de départements, dont l'un en comprend treize et l'autre trente ! Si l'on tenait compte de cette cause d'inégalité, la supériorité de la population dolichoïde reparaîtrait.

Le maximum d'écart se trouve dans les nombres qui expriment la richesse absolue, le développement commercial, l'activité financière. Le rendement des droits de mutation de toute espèce dans les treize départements peuplés par 10,000,000 de dolichoïdes est à peu près le double de celui des trente départements habités par les 10,000,000 de brachoïdes. Celui du timbre des effets de commerce est exactement quadruple. Celui du timbre quittances arrive au sextuple. Le produit des octrois et la dette communale sont bien près d'atteindre le décuple. Ce dernier rapport indique peut-être un excès de hardiesse.

Il est à remarquer que si l'on exclut Paris de la série dolichoïde, la réduisant à douze départements et sept à millions d'âmes, la supériorité persiste encore au profit des dolichoïdes pour le timbre des

effets de commerce, le timbre quittances, etc. Pour les autres catégories de droits que je viens de signaler, la supériorité disparaît, mais les chiffres restent bien près de l'égalité.

Passons à l'examen spécial de chaque nature d'impôt.

Contribution foncière, propriétés non bâties. — A égalité de population les dolichoïdes paient 17 millions, les brachoïdes 29 millions. Il convient en cette circonstance de tenir compte de la différence d'étendue des lots de départements mis en parallèle. Si habile que soit une population à mettre son sol en valeur, encore faut-il qu'il ait une certaine étendue. Les dix millions de dolichoïdes sont concentrés dans 13 départements, les dix millions de brachoïdes en peuplent 30, soit plus du double. Le véritable critérium ne peut s'obtenir qu'en comparant, sans perdre de vue les résultats précédents, les 20 départements les plus dolichoïdes aux 20 les plus brachoïdes. Les premiers paient 28 millions, les seconds 21.

La juxtaposition du facteur homme et du facteur terre accuse donc une supériorité, d'ailleurs légère, en faveur des départements peuplés par les dolichoïdes.

Contribution personnelle-mobilière. — A égalité de population, les dolichoïdes paient 26 millions contre 13, à égalité de territoire, 33 contre 9. Dans le premier mode de calcul, la supériorité des dolichoïdes est ainsi juste du double, et dans le second plus que triple. Il faut tenir compte de la contribution énorme de la Seine, 15 millions. En retranchant la Seine, la contribution des dolichoïdes tombe à 11 millions pour 7 millions d'âmes, et à 18 millions pour 19 départements. Elle reste donc double à égalité de territoire, mais à égalité de population elle ne reste supérieure qu'à la condition légitime de tenir compte du retranchement des 3,000,000 d'habitants de la Seine.

Contribution des portes et fenêtres. — A égalité de population, les dolichoïdes paient 17 millions, les brachoïdes 8; à égalité de superficie, les premiers paient 24 millions, les seconds 6. La contribution de la Seine est de 8 millions. Ces chiffres donnent lieu aux mêmes observations que ceux de l'article précédent.

Transmissions à titre onéreux. — Les dix millions de dolichoïdes ont payé 59 millions, les brachoïdes 33. La différence est du simple au double, à peu près, et il faut tenir compte aux dolichoïdes que la valeur totale des immeubles est considérablement influencée par la superficie réelle des régions comparées. Si l'on met en balance

les territoires égaux et non plus les lots égaux de population, la supériorité des dolichoïdes est de 3 contre 1 ; 74 millions contre 24. En retranchant le contingent de la Seine, 33 millions, le sens de l'inégalité n'est pas changé.

Transmissions à titre gratuit. — L'écart est moindre : à égalité de population, 7 millions contre 4, à égalité de territoire, 9 millions contre 3. Faut-il en conclure que l'élément dolichoïde est moins disposé à la générosité dans les donations et les dots, ou que disposant d'une plus grande proportion de valeurs au porteur il pratique la dissimulation sur une plus grande échelle ? La Seine entre en ligne pour 3 millions ; son contingent déduit, la supériorité reste encore aux dolichoïdes.

Mutations par décès. — Un assez bon criterium de la richesse totale, quand la composition des portefeuilles ne prête pas trop à la dissimulation. L'écart devient plus considérable ; à égalité de population 70 millions contre 32, à égalité de territoire 94 contre 23. Il serait arbitraire d'augmenter d'une quantité déterminée la contribution des dolichoïdes pour représenter les valeurs dissimulées, mais il est certain que l'écart réel de la richesse totale est bien plus considérable que l'écart signalé entre les droits payés sur les valeurs déclarées. Il résulte en effet d'autres documents, dont je ne fais pas usage ici, m'occupant de la productivité financière et non directement de la situation économique, que la très grande majorité des valeurs au porteur est entre les mains de nos dolichoïdes. Part de la Seine, 42 millions, sans influence sur le sens de l'inégalité.

Baux et antichrèses. — A égalité de population 3 millions contre 1, de territoire, 4 contre 0,9. La Seine fait 2,3, le double des 30 départements brachoïdes, près du triple des 20 départements les plus brachoïdes. La supériorité de la Seine est énorme, mais en déduisant ce département, il reste encore 1,3 aux douze autres départements les plus dolichoïdes contre 1,2 aux trente plus brachoïdes, 7 millions d'habitants contre 10.

Droit d'hypothèques. — A égalité de population 2,4 contre 1,1, de territoire 3,0 contre 0,8 ; la Seine paie 1,4. C'est surtout l'étendue territoriale qui a de l'importance, les immeubles étant en corrélation plus intime avec le sol qu'avec les individus. Cependant la charge hypothécaire des départements dolichoïdes est double et triple. Ce phénomène est expliqué par la valeur plus

grande des immeubles dans les départements dolichoïdes. La qualité de la population renverse les rapports établis par la nature. C'est pourquoi nous voyons les droits d'hypothèque et ceux sur les baux suivre à peu près les mêmes vicissitudes. Il faut donc conclure non que les dolichoïdes hypothèquent davantage leurs biens, mais que la valeur des immeubles en pays dolichoïde se trouve considérablement plus grande, surtout celle des édifices.

La corrélation de l'indice céphalique et de la confession religieuse est connue et étudiée depuis longtemps. Elle vient, à propos d'hypothèques, de donner lieu en Allemagne à de bien plaisantes controverses. Dans le Grand-Duché de Bade, une enquête officielle ayant pour but une réforme hypothécaire a donné des résultats desquels ressortait d'une manière évidente que les circonscriptions catholiques étaient les plus lourdement grevées d'hypothèques pesant sur les biens ruraux. Or, dans le Grand-Duché de Bade, existe la corrélation suivante : dolichoïdes, pays riche, protestantisme ; brachoïdes, pays pauvre, catholicisme. La proportion des catholiques est de 64 p. 100, contre 36 p. 100 de protestants, pour l'ensemble du Grand-Duché.

L'analyse des données diverses a fournir les résultats suivants :

Les 18 circ. les moins grevées,	55 p. 100 de protestants,	45 p. 100 de catholiques.
Les 17 » moyennement grevées	34 — —	66 — —
Les 17 » le plus obérées	9 — —	91 — —

Le record de l'hypothèque rurale appartenait donc aux brachycéphales.

Cette constatation a donné lieu à une polémique acrimonieuse entre journaux catholiques et protestants qui n'a pas tardé à dépasser les limites du Grand-Duché. L'auteur de cet article, bien étranger pourtant à l'affaire, a été gratifié d'une quantité d'épithètes par des gens qui n'avaient jamais lu les *Sélections sociales*. Il se garderait de s'en plaindre, c'est ainsi que l'idée de corrélation possible entre la morphologie et l'état social des populations s'implantera peu à peu dans l'esprit des masses, et peut-être de leurs gouvernants. Mais est-il donc des questions qu'on ne puisse toucher sans se faire autant d'ennemis personnels qu'il y a d'imbéciles dans le camp adverse?

Timbre ordinaire et mobile. — A égalité de population 16 millions contre 11, à égalité de superficie 21 contre 8, chiffres arron-

dis. Si l'on retranche le fort contingent de la Seine, 7 millions, la supériorité passe aux brachoïdes dans le premier mode de calcul, mais si l'on tient compte de ce que le lot dolichoïde tombe ainsi à 7 millions d'âmes, soit un tiers de perte, on retrouve la supériorité des dolichoïdes, ces 7 millions d'habitants ayant payé 9 millions de droits et les 10 millions de brachoïdes, 11 millions seulement. A territoire égal, la déduction de la Seine fait seulement passer la supériorité des dolichoïdes de 3 à 2 contre 1.

Timbre quittances. — L'écart entre dolichoïdes et brachoïdes prend des proportions invraisemblables : 14 millions contre 2, 16 millions contre 1,8. La Seine à elle seule paie 11 millions. Les conclusions sont claires : énorme prépondérance de la Seine, supériorité très marquée des dolichoïdes même privés du contingent de Paris. C'est l'inégalité d'activité commerciale qui se manifeste. Le timbre quittances donne moins la mesure de l'importance des opérations que celle de leur nombre. Le paragraphe suivant nous montrera au contraire plutôt la mesure de l'importance de certaines opérations.

Timbre proportionnel des effets de commerce. — A égalité de population, 8 millions contre 2, à égalité de superficie 9,6 contre 1,6. C'est au bénéfice des dolichoïdes le quadruple dans le premier mode de calcul, le sextuple dans le second. Il faut cependant tenir compte de l'incomparable puissance de Paris. La Seine vaut seule 5,8. La supériorité reste sans elle aux 7 millions de dolichoïdes contre les 10 millions de brachoïdes, mais elle devient très faible. Les 19 départements dolichoïdes restants conserveront une supériorité marquée sur les 20 brachoïdes, ils paient à peu près le double. La bonne apparence du groupe brachoïde est due presque entièrement à la forte place de Lyon qui en fait partie. Si des recherches ultérieures montraient, comme il est probable, que la brachycéphalie du Rhône ne s'étend pas à son chef-lieu, il y aurait de ce côté 0,6 à retrancher aux brachoïdes.

Droits sur les boissons. — Des impôts en corrélation avec les affaires nous passons à ceux qui grèvent les dépenses, je dirai presque les dépenses somptuaires. Les 10 millions de dolichoïdes paient 186 millions d'impôts sur les boissons, sans préjudice des octrois que nous retrouverons bientôt, les brachoïdes paient en chiffres arrondis 80 millions. A superficie égale, les dolichoïdes paient 209 millions, les brachoïdes 56. Le contingent de la Seine

est majestueux, 93 millions! Si les dolichoïdes sont riches, il faut convenir qu'ils boivent une partie de leur richesse. Les 7,000,000 de dolichoïdes qui restent, la Seine exclue, paient encore 16 millions de plus que les 10 millions des brachoïdes, et à territoire égal, les dolichoïdes paient le double des autres.

Droits sur les tabacs. — Même observation pour les tabacs. Les rôles ne sont guère employés que par les marins et le tabac à priser n'est plus de mode. C'est donc en fumée que s'en vont ces jolies sommes : 123 millions payés par 10 millions de dolichoïdes, 84 millions payés par 10 millions de brachoïdes. La supériorité des premiers est d'un tiers. Elle passe au triple si l'on compare les 20 départements dolichoïdes aux 20 brachoïdes, 160 millions contre 58. Paris contribue pour 61 millions. Si l'on déduit la Seine, le reste des dolichoïdes ne peut, dans le premier mode de calcul, prétendre, et péniblement! à l'égalité qu'en invoquant la différence du nombre d'âmes. Cela prouve que les autres départements très dolichoïdes participent moins à cette contribution volontaire. A égalité de territoire, l'élimination de la Seine laisse la supériorité aux dolichoïdes, 99 millions contre 58. Les départements moins dolichoïdes parmi les dolichoïdes contribuent donc plus fortement.

Pour les droits sur les boissons et les tabacs, il faut noter que la Corse ne contribue pas. C'est une cause d'infériorité pour le groupe dolichoïde, mais il n'en faut pas exagérer l'importance, les Corses sont pauvres et, s'ils fument un peu, ils sont sobres.

Taxe des vélocipèdes. — Le vélo est un instrument de sport pour les snobs et de transport pour les gens sérieux. L'une dans l'autre, ces deux catégories paient, pour 10 millions de dolichoïdes, la faible somme de 643,000 fr., et les brachoïdes, 386,000. Les 20 départements dolichoïdes paient 868,000 fr. et les 20 brachoïdes, 283. Le développement du cyclisme est ainsi en raison de l'indice céphalique, les crânes longs se montrant passionnés pour l'invention nouvelle et les courts réfractaires à ce progrès comme aux autres. La Seine paie 360,000 fr. : pour l'activité cyclique, Paris rivalise avec l'Angleterre et l'Amérique, pays dolichocéphales!

Recettes départementales. — Nous quittons le domaine des finances nationales. Les départements ont perçu, en 1893, les sommes suivantes : 10 millions de dolichoïdes, 76 millions; 10 millions de brachoïdes, 68 millions; 20 départements dolichoïdes,

103 millions; 20 départements brachoïdes, 46 millions. Cet argent passe en routes et en autres dépenses proportionnées surtout au nombre et à l'étendue des départements et la Seine n'apporte au premier groupe qu'un appoint modeste, Paris se trouvant exclu. D'une manière générale, on peut dire qu'un département dolichoïde se paie à lui-même autant que deux brachoïdes.

Recettes des communes. — A égalité de population, 399 et 109 millions; à égalité de surface, 449 et 78. La Seine, ou plutôt Paris, entre pour 302 millions dans la part des dolichoïdes. Les 12 autres départements les plus dolichoïdes tiennent cependant presque tête aux 30 les plus brachoïdes. A égalité de territoire, les dolichoïdes paient le quintuple et, sans Paris, le double des brachoïdes.

Produit des octrois. — A égalité de population, 191 millions contre 28, et 209 contre 21. L'infériorité des brachoïdes devient positivement humiliante. Il convient d'ajouter aussitôt que la Seine paie à elle seule 153 millions dont le ventre de Paris solde la presque totalité. Ces millions défalqués, il reste encore, pour 7 millions de dolichoïdes, 38 millions de francs contre 28 seulement payés par les 10 millions de brachoïdes et les 19 départements dolichoïdes paient 56 millions contre 21, soit encore près du triple.

Dettes des communes. — C'est ici que le dolichoïde triomphe! Les dix millions de dolichoïdes doivent 2,271 millions, plus de deux milliards et quart, les dix millions de brachoïdes n'ont encore éprouvé le besoin d'emprunter que 373 millions. A égalité de territoires, les dolichoïdes doivent 2,563 millions, les brachoïdes 270. Si le dolichoïde est riche et gagne beaucoup d'argent, il s'endette royalement et qui sait? peut-être le brachoïde qui agit en moins grand seigneur fait-il meilleur emploi de l'argent qu'il emprunte. La Seine doit 1,892 millions dont la presque totalité est à la charge de Paris. Si on les retranche, l'intervalle diminue, mais la supériorité du dolichoïde persiste. Si le brachoïde tient le record de l'hypothèque, son concurrent tient, et le tient bien, le record de la candidature à la banqueroute. Cela semble d'ailleurs dans les usages. Tous les Etats qui ont fait faillite jusqu'ici sont dolichoïdes, la Turquie exceptée, et l'Italie qui s'apprête est pour moitié dolichocéphale. Il est vrai qu'aucun de ces Etats n'était dolichocéphale... blond!

Les observations que nous venons de faire sur la capacité de

rendement des départements dolichoïdes et brachoïdes ne sont pas particulières à ce cas. J'ai, pour deux groupes de départements très différents, procédé à la comparaison des cantons les plus dolichoïdes et les plus brachoïdes et je suis arrivé, à quelques exceptions près dues à des causes locales, tout à fait aux mêmes conclusions. Désireux de ne point fatiguer le lecteur par la multiplication infinie des exemples, je lui épargnerai l'exposé de ce commencement de recherches de détail.

De même, si l'on compare les finances des Etats entre elles, on arrive à des conclusions analogues, mais la difficulté de la comparaison est très grande, la composition ethnique étant plus complexe chez la plupart d'entre eux et le système financier différent. Enfin, la comparaison des diverses circonscriptions d'un même Etat étranger conduit aussi aux mêmes conclusions, sous la réserve, bien entendu, de la composition ethnique différente qui, en Italie, en Espagne et en Angleterre, influe beaucoup sur les résultats. J'ai défini quelquefois la psychologie du Méditerranéen en ces termes : il pense comme un aryen et agit comme un nègre. Il travaille et paie aussi comme un nègre, peu, mal et contraint. Quant à l'Angleterre, pays dolicho-blond par excellence, l'uniformité de l'indice céphalique fait obstacle aux recherches fondées sur l'étude de ce caractère.

Pour montrer dans quelle mesure les phénomènes observés en France se retrouvent à l'étranger, je choisirai pour exemple l'Italie, une des nations les plus différentes de la nôtre comme composition ethnique. Le N. de l'Italie est peuplé d'un mélange de dolichoblonds, de brachycéphales et de méditerranéens, et ce dernier élément devient de plus en plus prépondérant dans le S., tandis que le premier disparaît à peu près.

Le tableau ci-dessous donne le rendement des impôts en Italie pendant l'année 1894, dans quatre groupes de provinces. Le premier comprend les provinces les plus brachycéphales du N. de l'Italie (ind. au-dessus de 85), le second les moins brachycéphales de la même région, jusqu'à concurrence nécessaire pour fournir une somme à peu près égale de population (ind. le plus élevé 84,1, le plus faible 82,0); le troisième comprend les provinces les plus dolichocéphales du Sud (ind. au-dessous de 80), et le quatrième les provinces les plus brachycéphales jusqu'à concurrence d'une somme égale de population (ind. le plus élevé 81,8, le plus faible 80,0).

Ces groupes sont ainsi constitués : 1° Torino, Novara, Cuneo, Sondrio, Belluno, Padova, Treviso, Forli, Ravenna, Reggio Emilia, Pesaro = 4.680 milliers d'habitants; Porto-Maurizio, Genova, Brescia, Firenze, Grosseto, Livorno, Lucca, Massa, Pisa, Pavia, Arezzo, Ascoli, Macerata = 4.516; 3° Siracusa, Trapani, Girgenti, Potenza, Foggia, Bari, Caserta, Benevento, Avellino, Campobasso, Aquila = 5.022; 4° Cagliari, Sassari, Palermo, Messina, Catania, Caltanissetta, Reggio Calabria, Cosenza, Catanzaro, Lecce = 5.038. Les impôts sont évalués en milliers de francs.

NATURE D'IMPOTS	NORD		MIDI	
	+ Brachy	- Brachy	+ Brachy	+ Dolicho
Contribution foncière pr. non bâties.	17.278	11.154	17.379	14.118
— — pr. bâties . . .	10.875	14.307	9.295	9.589
Impôt sur la richesse mobilière. . . .	16.968	25.346	9.910	10.096
Droits de succession.	7.097	6.904	3.527	4.184
Droits d'enregistrement.	8.409	8 866	7.366	7.681
	60.627	66.577	47.477	45.668

Le groupe + brachy du Nord est un peu plus nombreux, 170.000 âmes environ, que le groupe-brachy, cependant celui-ci l'emporte en général. Le premier a la prépondérance pour l'impôt sur les propriétés non bâties, le second l'emporte considérablement pour l'impôt sur la richesse mobilière. Le troisième groupe, moins brachycéphale que le second, se place cependant au-dessous des deux premiers. Il est primé par le quatrième, si l'on met les biens ruraux à part, et tous deux ensemble sont distancés par les deux premiers. Ainsi dans chaque système le groupe le moins brachycéphale prime l'autre, et le système Midi, où l'élément méditerranéen est plus abondant, est primé par le système Nord. Il est à remarquer que dans les deux régions, comme en France, les groupes les plus brachycéphales l'emportent au point de vue de l'impôt sur les propriétés non bâties. Mais revenons à la France.

En somme, le dolichoïde nous apparaît doué d'une capacité contributive à peu près double de celle du brachyoïde, et cette conclusion ressort avec une persistance décisive de tous les chiffres discutés plus haut. Les départements à faible indice paraissent

ainsi bien plus peuplés, bien plus riches, bien plus actifs; la propriété est plus chère, l'industrie plus florissante, le commerce surtout infiniment plus considérable; les dépenses de la vie sont plus grandes, les dépenses nécessaires moins mesurées; les besoins financiers sont plus grands, et par conséquent les dépenses publiques et les emprunts escomptent davantage l'avenir. L'activité physique individuelle se mesure elle-même par le plus grand développement du cyclisme. L'impôt, qui ne laisse indemne aucune manifestation de la richesse, nous donne ainsi une mesure déjà fort approchée de l'inégalité économique des races habitant le sol français.

On arrive à une observation fort suggestive en comparant, parmi ces départements dolichoïdes, ceux où la dolichocéphalie est d'origine surtout aryenne avec les deux départements de la Corse et des Pyrénées-Orientales. Ces départements occupent une place à part à tous les points de vue. L'indice céphalique est bien plus faible, l'élément dolichocéphale de la population est pour la plus grande partie méditerranéen. Ces départements dolichoïdes n'ont ainsi avec les autres qu'une apparence de parenté, la population est en réalité aussi différente de celle des autres départements dolichoïdes que de celle des brachoïdes. La capacité économique et contributive est très faible, la Corse occupant un des derniers rangs et le plus souvent le dernier dans nos tableaux, les Pyrénées-Orientales ne faisant guère meilleure figure. Nous sommes donc amenés à faire une distinction parmi nos départements dolichoïdes, les uns à prépondérance aryenne, exceptionnellement riches et laborieux, les autres à prépondérance méditerranéenne, qui se placent au-dessous ou à côté des départements les plus brachoïdes.

Je ne m'occuperai plus que des départements dolichoïdes à prédominance aryenne. Ils forment deux groupes principaux. Le premier, de beaucoup le plus important, est aussi celui où la race est plus pure, ce sont les départements où la coloration claire et la haute taille sont associées à la faiblesse de l'indice. Ce groupe comprend le Nord, le Pas-de-Calais et l'Aisne. Le second groupe comprend la Gironde, la Charente et la Creuse. La dolichocéphalie est plus marquée, la coloration est plus foncée, la taille moindre, tous indices d'un mélange de sang méditerranéen. La puissance économique de ce groupe est moindre. Les autres départements ne sont pas groupés. L'un, la Seine, doit son importance à Paris, ville

de sélection dont la population est toute artificielle, l'autre, la Seine-Inférieure, reste comme un témoin ethnique de l'ancienne Normandie, dont les éléments aryens achèvent de disparaître.

Les départements du premier groupe sont remarquables par leur développement agricole. Ce fait est à retenir. On croit généralement, et très à tort, que l'aryen n'est pas agriculteur d'instinct. Je pense qu'on ne songe pas assez au développement de l'agriculture dans les Pays-Bas, en Danemark, en Angleterre, sur les bords de la Baltique. En réalité, l'aryen est apte à tout et supérieur en tout, dans l'agriculture comme dans l'industrie, le commerce et la marine. C'est d'ailleurs par l'agriculture qu'il a commencé. Le barbare blond de l'antiquité nous est connu surtout par ses expéditions militaires, ses conquêtes et ses ravages. C'est à peu près la notion que l'on aurait de la mer si l'on n'en connaissait que les tempêtes. Normalement il était, il a toujours été cultivateur. Il tirait de la terre sa principale subsistance, et le mode de culture épuisant qu'il pratiquait le forçait, comme l'Américain de nos jours, à chercher sans cesse au loin des terres plus neuves.

D'après une opinion fort répandue encore, l'agriculture aurait été importée d'Asie Mineure dans l'Europe orientale et ensuite le long du Danube et du rivage de l'Adriatique par des brachycéphales venus d'Orient. Cette opinion n'est guère d'accord avec les faits qui servent actuellement de base à la science. M. Piette a trouvé dans les couches cervidiennes du Mas d'Azil, intermédiaires entre le pléistocène supérieur et l'époque néolithique, un tas de blé. La culture des céréales était donc pratiquée dès la fin du quaternaire dans les Pyrénées. Ce blé lui-même paraît être une espèce éteinte, qui dans la flore actuelle subsiste seulement sous ses formes cultivées. Nombre d'instruments préhistoriques ont servi à la culture, depuis le pic en bois de cerf jusqu'à la faucille à dents de silex. La charrue figure avec le navire sur les roches gravées de la Scandinavie.

Toutes les grandes migrations aryennes de l'antiquité ont pour but la recherche ou la conquête de nouvelles terres cultivables. Ce n'est pas pour l'amour tout pur de la guerre que les peuples antiques s'exterminent ou se chassent. Le pillage lui-même n'est qu'épisodique, la ressource de gens qui n'en ont plus, qui mourant de faim s'attaquent aux plus riches et s'habituent quelquefois à l'existence déprédatrice. Depuis le jour où les Doriens prennent la

terre des Achéens jusqu'à l'expédition des Helvètes et à celle d'Arrioviste, toute l'antiquité nous montre dans l'envahisseur un agriculteur armé pour la conquête de terres nouvelles. L'invasion des barbares a si bien ce caractère que pour la majeure partie d'entre eux elle fut pacifique, et aboutit à l'établissement de gré à gré sur le sol romain de bandes chassées par la disette ou la spoliation.

Le brachycéphale me paraît au contraire avoir vécu en Europe, s'il y existait jadis sous sa forme actuelle, plutôt des fruits naturels du sol et de sa chasse. C'est ainsi qu'on pourrait expliquer la faible représentation numérique de cette race dans les temps préhistoriques et protohistoriques. Quant aux brachycéphales d'Asie, je suppose que le commerce des esclaves a dû en introduire de grandes quantités par la voie indiquée, mais je n'ai aucune raison de croire à des migrations d'Asie Mineure en Europe plus volontaires que celle des noirs d'Afrique aujourd'hui installés par dizaines de millions dans l'Amérique tropicale et aux Etats-Unis. De la mer Egée au fond de l'Arménie, c'est-à-dire dans la région brachycéphale par excellence de notre globe, les Aryens se sont succédé par ondes conquérantes, et de nombreuses expéditions parties de la Thrace et des régions orientales de l'Europe ont ravagé l'Asie Mineure à maintes reprises, ramenant avec elles du butin et des prisonniers. Si la race si improprement appelée celto-slave est le fonds de la population paysanne, ce n'est pas par vocation spéciale, mais parce que son infériorité mentale ne lui laisse de chances de succès que là, territoire ou profession, où son concurrent plus difficile ne trouve pas à vivre.

Le développement des villes, du commerce, de l'industrie est encore plus marqué que celui de l'agriculture dans le premier et le second groupe, ou plus généralement dans toute la série dolichoaryenne. Si habile que soit la culture, elle comporte une limite de production et de richesse qui dépend avant tout de la fécondité du sol et de son étendue. L'industrie et le commerce sont sous la dépendance plus directe et presque exclusive de la population. Le département de la Seine, cultivé par les procédés les plus perfectionnés de l'avenir, ne comporterait qu'un maximum de richesse bien limité. Assiette d'une population industrielle et commerciale, ce territoire exigü dépasse en importance beaucoup de vastes Etats du globe.

Le commerce, l'industrie surtout exigent une certaine intelligence,

de l'ingéniosité, de l'initiative, un esprit plus ouvert et plus porté aux tentatives aléatoires. Ces qualités sont le lot de *H. Europæus* plus que de *H. Alpinus*. C'est pourquoi le commerce et l'industrie sont à peu près l'apanage exclusif des régions où le premier domine, et se sont développés partout où il a trouvé un milieu favorable.

Nous arrivons ainsi à l'étiologie profonde des phénomènes à l'étude desquels ce travail est consacré. La présence de l'élément aryen dans les départements dolichoïdes peut s'expliquer de deux manières : par l'établissement ancien des tribus dolicho-blondes dans le pays, par la concentration récente et actuelle des dolichoïdes dans les régions les plus favorisées¹. Ces deux explications sont également exactes, et pour mieux dire représentent deux temps d'un même phénomène démographique.

Si les tribus gauloises étaient particulièrement pressées et importantes dans l'extrême nord-est de la France ; si les Bituriges avaient détaché une puissante fraction dans le pays autour de Bordeaux, c'est que la fécondité du sol était grande dans ces régions. C'est pourquoi aussi les Francs et les Flamands sont venus se superposer aux Belges, pourquoi les Helvètes voulaient venir s'établir près des Vivisques.

De même aujourd'hui les richesses du Nord et du Pas-de-Calais attirent de loin, et surtout de Belgique, une infinité d'immigrants, et celles de Bordeaux et de la Gironde dépeuplent de dolichoïdes tout le bassin de la Garonne. La richesse attire le dolichoïde et le dolichoïde produit la richesse.

¹ Pour l'étude de la concentration des dolichoïdes, voir Ammon, *Natürliche Auslese beim Menschen*, Iena, Fischer, 1893 ; Lapouge, *Sélections sociales*, chap. XIII, et divers mémoires récents indiqués plus haut en note : Closson, *La dissociation* ; Ripley, *Ethnic influences* ; Lapouge, *Conscrits du canton de Rennes*.

TABLEAU A
1^o Les 20 départements les plus dolichoïdes.

DÉPARTEMENTS	Contribution foncière propriétés non bâties 1896	Contribution personnelle mobilière 1896	Portes et fenêtres 1896	Transmissions à titre onéreux 1894	Transmissions à titre gratuit 1894	Mutations par décès 1894	Baux et antichrèses 1894	Droits d'hypothèque 1894	Timbre ordinaire et mobile 1894	Timbre quillances 1894	Timbre proportionnel des effets de commerce 1894	Droits sur les boissons 1894	Droits sur les tabacs 1894	Taxe des vélocipèdes 1894	Recettes départementales 1892	Recettes des communes 1893	Produit des octrois 1893	Dette des communes 1893
Aisne.....	2,005	894	739	2,417	385	3,232	123	98	833	220	111	9,496	4,159	34,8	3,704	7,690	1,585	12,800
Aude.....	1,477	483	281	914	201	1,021	21	47	411	54	82	4,903	3,832	10,3	2,427	4,283	825	14,485
Bouches-du-Rhône.	784	1,772	1,123	3,304	192	3,845	208	109	850	550	767	10,750	12,931	26,8	6,225	18,060	11,084	111,70
Calvados.....	2,722	874	707	2,161	235	3,488	137	106	855	166	107	6,638	3,918	23,1	605	6,231	1,707	20,563
Charente.....	1,097	539	337	998	214	814	31	51	451	79	88	2,055	2,372	15,6	2,507	3,556	1,075	11,567
Corse.....	141	201	69	145	26	157	10	13	202	23	17	"	"	0,3	1,755	1,805	505	4,407
Creuse.....	557	213	146	756	159	341	15	21	268	19	14	1,226	1,698	3,7	1,592	978	146	4,966
Dordogne.....	1,270	517	309	1,317	222	869	22	41	470	52	52	2,021	2,593	11,7	2,867	2,771	685	12,230
Eure.....	1,900	630	606	1,812	295	3,179	87	57	767	134	61	5,167	3,883	33,6	8,517	3,556	711	9,992
Indre-et-Loire.....	1,197	644	406	1,558	342	2,079	60	59	535	121	58	2,774	2,987	29,8	2,916	4,246	1,155	12,274
Loir-et-Cher.....	960	416	219	1,048	199	1,091	40	41	392	79	29	1,809	2,234	18,6	1,926	2,797	497	7,909
Gironde.....	1,848	1,993	1,204	4,253	659	5,786	163	183	1,345	554	531	9,615	9,408	52,8	4,999	15,194	6,014	42,954
Nord.....	2,815	2,614	2,739	6,946	928	7,560	383	281	1,702	855	905	26,362	14,194	56,7	8,236	30,710	13,636	127,004
Pas-de-Calais.....	2,355	1,079	1,089	3,178	426	3,207	179	131	950	289	161	14,540	6,887	33,8	4,246	9,830	3,551	24,010
Pyrénées-Orientales.	550	248	149	501	52	516	17	23	231	39	47	1,441	2,548	3,6	1,339	1,673	475	5,688
Seine.....	282	15,376	8,148	33,040	3,612	42,254	2,377	1,425	7,248	11,564	5,801	93,369	61,838	360,7	32,364	302,008	153,162	4,391,433
Seine-Inférieure.....	2,626	1,970	1,762	3,843	387	6,304	287	128	1,476	613	607	22,166	10,811	53,2	8,413	16,224	8,060	106,375
Seine-et-Oise.....	2,120	2,281	1,057	4,593	441	6,605	220	127	1,456	380	83	11,837	7,781	85,0	5,292	11,975	2,764	22,450
Vaucluse.....	688	368	280	853	126	892	29	24	285	52	71	1,700	3,368	8,4	1,354	2,803	933	7,248
Vienne (Haute-).....	702	358	266	1,004	207	839	55	28	333	69	69	2,613	2,586	6,4	1,898	3,062	1,058	11,882

2° Les 20 départements les plus brachéoïdes.

DÉPARTEMENTS	Contribution foncière propriétés non bâties 1896	Contribution personnelle mobilière 1896	Portes et fenêtres 1896	Transmissions à titre onéreux 1894	Transmissions à titre gratuit 1894	Mutations par décès 1894	Baux et antichrises 1894	Droits d'hypothèque 1894	Timbre ordinaire et mobile 1894	Timbre quillances 1894	Timbre proportionnel des effets de commerce 1894	Droits sur les boissons 1894	Droits sur les tabacs 1894	Taxe des vélocipèdes 1894	Recettes départementales 1892	Recettes des communes 1893	Produit des octrois 1893	Dette des communes 1893
Ain.....	1.029	402	252	1.091	175	1.181	47	98	361	63	39	1.833	2.646	15.1	1.936	3.386	277	12.216
Aveyron.....	1.162	357	267	956	173	620	19	88	357	31	42	1.730	1.921	3.5	1.952	2.188	499	4.226
Cantal.....	708	216	129	881	126	608	24	23	248	21	20	1.070	1.428	2.4	1.636	1.561	276	5.219
Doubs.....	881	466	289	1.155	65	1.107	37	35	372	84	81	2.849	1.966	24.6	1.750	5.135	948	8.212
Gers.....	1.291	344	211	754	145	629	9	28	286	22	24	746	2.192	5.9	1.559	1.809	259	3.401
Isère.....	1.672	741	483	2.028	246	1.938	70	76	637	143	124	4.495	5.688	22.0	3.769	6.597	1.805	31.428
Jura.....	875	340	210	717	95	776	26	27	306	53	53	2.013	2.208	13.0	4.600	3.374	547	6.271
Loire (Haute-).....	832	280	195	807	107	589	21	22	274	27	28	1.758	1.829	2.6	1.772	1.590	314	3.778
Lot.....	814	302	170	558	124	367	7	20	221	19	14	879	1.359	2.7	1.741	1.271	227	4.205
Lot-et-Garonne.....	1.643	476	249	1.001	194	759	16	32	339	44	54	1.272	2.577	18.9	1.887	2.439	607	10.964
Lozère.....	349	101	76	259	35	170	6	7	118	10	5	451	547	0.8	899	681	62	1.710
Meurthe.....	1.053	772	445	1.971	237	2.152	69	67	592	217	134	5.871	4.567	30.3	2.534	7.308	260	12.969
Puy-de-Dôme.....	1.851	659	424	1.743	344	1.709	44	66	668	72	70	3.062	3.811	9.1	3.352	4.464	850	13.028
Rhône.....	1.016	1.895	1.248	4.276	625	5.207	331	132	990	660	624	13.910	9.973	47.3	5.837	15.808	10.453	96.636
Saône (Haute-).....	1.011	358	228	1.046	123	1.100	31	54	389	90	77	1.900	1.884	14.1	1.407	3.970	338	4.873
Saône-et-Loire.....	2.221	769	491	1.876	323	1.915	102	68	591	130	104	4.250	5.966	30.2	2.850	4.986	881	13.744
Savoie.....	486	199	116	751	38	565	18	27	287	44	30	1.135	1.800	6.1	1.897	2.547	735	12.739
Savoie (Haute-).....	434	172	94	683	29	586	14	26	284	28	25	919	1.022	7.6	2.052	1.989	364	10.633
Tarn-et-Garonne.....	1.252	281	172	615	161	458	9	21	221	27	28	1.005	1.636	4.6	1.318	2.000	531	7.251
Vosges.....	911	436	306	1.004	207	839	35	46	397	84	101	4.785	3.402	22.8	1.824	5.397	981	7.172

TABEAU B
1^o Départements les plus dolichoïdes = 10 millions d'âmes.

DÉPARTEMENTS	Contribution foncière propriétés non bâties 1896	Contribution personnelle mobilière 1896	Portes et fenêtres 1896	Transmissions à titre onéreux 1894	Transmissions à titre gratuit 1894	Mutations par décès 1894	Baux et antichrèses 1894	Droits d'hypothèque 1894	Timbre ordinaire et mobile 1894	Timbre-quittances 1894	Timbre proportionnel des effets de commerce 1894	Droits sur les boissons 1894	Droits sur les tabacs 1894	Taxe des vélocipèdes 1894	Recettes départementales 1892	Recettes des communes 1893	Produit des octrois 1893	Dette des communes 1893
Aisne.....	2,005	894	739	2,417	385	3,232	123	98	833	220	111	9,490	4,159	34.8	3,704	7,090	1,585	12,800
Aude.....	1,477	483	282	914	201	4,021	21	47	411	54	82	4,303	3,832	10.3	2,427	4,283	825	14,485
Charente.....	1,097	539	337	938	214	814	31	51	451	79	88	2,055	2,372	15.0	2,507	3,550	1,075	11,567
Corse.....	141	201	69	145	26	157	10	13	202	23	17	"	"	0.3	1,715	1,805	505	4,407
Creuse.....	557	213	146	756	159	341	15	21	208	19	14	1,226	1,698	3.7	1,592	978	146	4,905
Dordogne.....	1,270	517	309	1,317	222	890	22	41	470	52	52	2,021	2,593	11.7	2,867	2,777	685	12,230
Gironde.....	1,848	1,993	1,204	4,253	659	5,786	163	183	1,345	564	531	9,615	9,408	52.8	4,959	15,191	6,014	42,951
Nord.....	2,815	2,614	2,739	6,946	828	7,590	383	281	1,702	855	905	26,362	14,494	56.7	8,236	30,710	13,636	127,651
Pas-de-Calais.....	2,355	1,079	1,689	3,178	426	3,207	179	134	950	289	161	11,530	6,887	33.8	4,246	9,830	3,551	21,010
Pyrénées-Orientales.....	550	248	149	501	52	516	17	23	231	39	47	1,441	2,548	3.6	1,339	1,673	475	5,688
Seine.....	282	15,376	8,148	33,040	3,612	42,254	2,377	1,425	7,248	11,564	5,801	93,309	61,838	300.7	32,364	342,008	182,402	1,391,831
Seine-Inférieure.....	2,626	1,970	1,762	3,843	387	6,304	287	128	1,176	613	607	22,106	10,811	53.2	8,413	16,224	8,000	106,355
Vienne (Haute-).....	702	358	266	1,004	207	839	35	28	333	69	69	2,635	2,580	6.4	1,898	3,062	1,058	11,882

2° Départements les plus brachyoïdes = 10 millions d'âmes

DÉPARTEMENTS	Contrib. foncière 1896	Contrib. personnelle mobilier 1896	Portes et fenêtres 1896	Transmissions à titre onéreux 1894	Transmissions à titre gratuit 1894	Mutations par décès 1894	Baux et antichrèses 1894	Droits d'hypothèque 1894	Timbre ordinaire et mobile 1894	Timbre-guitances 1894	Timbre proportion- nel des effets de commerce 1894	Droits sur les boissons 1894	Droits sur les tabacs 1894	Taxe des vélocipèdes 1894	Recettes départementales 1892	Recettes des communes 1893	Produit des octrois 1893	Dette des communes 1893
Ain.....	1.020	402	252	1.001	175	1.181	47	38	361	63	30	1.833	2.646	15.1	1.936	5.386	277	12.246
Alpes (Hautes-).....	272	107	74	491	35	247	3	9	117	12	10	508	857	1.6	973	1.220	212	2.786
Ardèche.....	688	304	207	782	118	665	19	27	274	40	38	1.691	2.515	4.9	1.952	1.962	284	8.233
Aveyron.....	1.162	357	267	956	173	620	19	38	357	31	42	1.730	1.921	3.5	1.952	2.188	499	4.226
Cantal.....	708	216	129	881	126	608	26	23	248	21	20	1.079	1.428	2.4	1.636	1.561	276	5.269
Corrèze.....	631	226	156	756	139	401	14	24	281	25	21	1.172	1.989	3.4	1.282	1.596	364	6.295
Doubs.....	881	466	289	1.155	65	1.107	37	35	372	81	81	2.849	1.966	24.6	1.750	5.135	948	8.292
Drôme.....	923	400	260	816	142	813	24	28	309	62	75	2.658	3.045	13.4	1.751	3.384	774	12.532
Gers.....	1.291	344	211	754	145	629	9	28	286	22	24	746	2.192	5.9	1.559	1.899	259	3.401
Isère.....	1.672	741	483	2.028	246	1.938	70	76	637	143	124	4.495	5.688	22.0	3.760	6.597	1.806	31.428
Jura.....	875	340	210	717	95	776	26	27	306	53	43	2.013	2.208	13.0	4.600	3.374	547	6.271
Loire.....	1.000	774	733	2.027	237	1.653	90	69	549	263	154	7.461	6.421	19.1	6.379	7.617	3.654	37.716
Loire (Haute-).....	832	280	195	807	107	539	21	22	274	27	28	1.758	1.829	2.6	1.772	1.590	314	3.778
Lot.....	814	302	170	558	124	367	7	20	221	19	14	879	1.359	2.7	1.741	1.271	227	4.205
Lot-et-Garonne.....	1.643	476	249	4.001	194	759	16	32	339	44	54	1.272	2.577	18.9	1.887	2.439	607	10.964
Lozère.....	349	101	76	259	35	170	6	7	118	10	5	461	547	0.8	899	681	62	1.710
Marne (Haute-).....	850	367	210	786	84	824	21	28	317	50	43	1.885	1.961	16.4	1.737	3.593	418	7.185
Mayenne.....	1.212	413	249	1.431	132	1.614	68	34	325	64	24	3.251	2.378	12.1	2.516	2.384	656	4.863
Meurthe.....	1.053	772	445	1.971	237	2.152	69	67	592	217	134	5.871	4.567	30.3	2.534	7.308	260	12.919
Meuse.....	1.007	401	229	1.045	117	1.488	29	37	369	80	41	3.085	2.461	18.7	2.688	4.680	98	6.232
Puy-de-Dôme.....	1.851	659	424	1.743	344	1.709	44	66	668	72	70	3.062	3.811	9.1	3.352	4.464	850	13.028
Pyrénées (Hautes-).....	496	229	162	629	83	574	15	21	274	31	27	1.095	2.019	3.2	912	2.170	503	6.980
Rhône.....	1.016	1.895	1.248	4.276	625	5.207	331	132	990	660	624	13.910	9.973	47.3	5.837	15.808	10.453	96.636
Saône (Haute-).....	1.011	358	228	1.046	123	1.100	31	54	389	90	77	1.900	1.884	14.1	1.407	3.970	338	4.873
Saône-et-Loire.....	2.221	769	491	1.870	323	1.915	102	68	591	130	104	4.250	5.966	30.2	2.850	4.986	881	13.744
Savoie.....	486	199	116	751	38	565	18	27	297	44	30	1.135	1.800	6.1	1.897	2.547	735	12.739
Savoie (Haute-).....	434	172	94	683	29	586	14	26	284	28	25	919	1.022	7.6	2.052	1.989	364	10.633
Tarn-et-Garonne.....	1.252	281	172	615	161	458	9	21	221	27	28	1.005	1.636	4.6	1.318	2.000	534	7.251
Vendée.....	1.321	440	246	1.800	142	1.419	70	36	360	61	23	1.751	2.412	10.3	1.757	2.869	479	9.840
Vosges.....	911	436	306	1.004	207	830	35	46	397	84	101	4.785	3.402	22.8	1.824	5.397	931	7.172

C. — Population par unité d'indice moyen ¹.

INDICE	Nombre de départements	Milliers d'habitants	Indice	Nombre de départements	Milliers d'habitants
Mésaticéphale.....	2	498	78	2	498
			79	"	"
			80	9	8.783
			81	10	4.589
Sous-brachycéphale ...	62	29.993	82	15	5.695
			83	20	8.319
			84	8	2.607
			85	6	2.643
			86	10	3.431
Brachycéphale	22	7.926	87	5	1.717
			88	1	135

Indice 78. — Corse, 78,8 ; Pyrénées-Orientales, 78,6.

Indice 79. — Néant.

Indice 80. — Aisne, 80,9 ; Charente, 80,4 ; Creuse, 80,9 ; Dordogne, 80,7 ; Gironde, 80,9 ; Nord, 80,4 ; Pas-de-Calais, 80,3 ; Seine, 80,9 ; Vienne (Haute-), 80,9.

Indice 81. — Aude, 81,0 ; Bouches-du-Rhône, 81,4 ; Calvados, 81,7 ; Eure, 81,3 ; Indre-et-Loire, 81,5 ; Loir-et-Cher, 81,5 ; Seine-Inférieure, 81,1 ; Seine-et-Oise, 81,4 ; Somme, 81,9 ; Vaucluse, 81,5.

Indice 82. — Alpes-Maritimes, 82,9 ; Ariège, 82,6 ; Charente-Inférieure, 82,6 ; Cher, 82,2 ; Sèvres (Deux-), 82,8 ; Eure-et-Loire, 82,9 ; Finistère, 82 ; Hérault, 82,8 ; Indre, 82,6 ; Morbihan, 82,1 ; Oise, 82,6 ; Seine-et-Marne, 82,9 ; Var, 82,8 ; Vienne, 82,4 ; Yonne, 82,5.

Indice 83. — Allier, 83,3 ; Alpes (Basses-), 83,6 ; Ardennes, 83,2 ; Aube, 83,1 ; Côte-d'Or, 83,6 ; Côtes-du-Nord, 83,6 ; Gard, 83,4 ; Garonne (Haute-), 83,4 ; Ile-et-Vilaine, 83,6 ; Landes, 83,6 ; Loire-Inférieure, 83,8 ; Loiret, 83,1 ; Maine-et-Loire, 83,3 ; Manche,

¹ Les bases de ce tableau sont le recensement de 1891 et la carte de l'indice céphalique de la France publiée par le Dr Collignon dans le n° de janvier 1896 des *Annales de géographie*. Le recensement de 1891 a été préféré pour base à celui de 1896 comme répondant mieux à l'état des choses pendant la période où ont été prises les mensurations qui ont servi à établir la carte.

83,1 ; Marne, 83,5 ; Nièvre, 83,2 ; Orne, 83,1 ; Pyrénées (Basses-), 83 ; Sarthe, 83,8 ; Tarn, 83,5.

Indice 84. — Alpes (Hautes-), 84,9 ; Corrèze, 84,9 ; Drôme, 84,7 ; Loire, 84 ; Marne (Haute-), 84,9 ; Mayenne, 84,1 ; Pyrénées (Hautes-), 84,9 ; Vendée, 84,5.

Indice 85. — Ardèche, 85,4 ; Aveyron, 85,4 ; Indre, 85,6 ; Meurthe, 85,9 ; Meuse, 85 ; Puy-de-Dôme, 85,5.

Indice 86. — Ain, 86,5 ; Doubs, 86,6 ; Gers, 86 ; Jura, 86,5 ; Lot, 86,5 ; Lot-et-Garonne, 86,3 ; Rhône, 86,1 ; Savoie (Haute-), 86,3 ; Tarn-et-Garonne, 86,5 ; Vosges, 86,5.

Indice 87. — Cantal, 87,1 ; Loire (Haute-), 87,2 ; Saône (Haute-), 87,1 ; Saône-et-Loire, 87,1 ; Savoie, 87,4.

Indice 88. — Lezère, 88,8.

G. DE LAPOUGE.
